



SEANCE PLENIERE DES 24 ET 25 NOVEMBRE 2011

MOTION D'URGENCE DÉPOSÉE PAR LE GROUPE EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
DANS LE NORD-PAS DE CALAIS

Fin septembre, dans le cadre de la 2^e phase de l'Initiative d'Excellence lancée par le Gouvernement (IDEX2), les trois Universités publiques lilloises et six Grandes écoles¹ ont déposé un projet commun. Ce projet met l'accent sur des axes tels que la « formation tout au long de la vie », le renforcement du potentiel de recherche en valorisant plusieurs domaines d'excellence, et l'amplification des relations avec les acteurs du développement économique et social. Par ailleurs, ce projet manifeste la volonté des trois Universités lilloises de s'engager dans une démarche de fédération pour constituer une entité unique : l'Université de Lille, le but étant de constituer un pôle universitaire d'envergure internationale.

La Région a exprimé son soutien à un tel projet, en y voyant un possible moteur pour l'ensemble de la recherche et de l'enseignement supérieur en Nord-Pas de Calais. Ce faisant, elle confirme son orientation principale en la matière : conforter la qualité universitaire et son potentiel exceptionnel, tout en maintenant un principe d'équité territoriale, notamment au regard de la possibilité pour chaque jeune du Nord-Pas de Calais d'accéder, s'il en a les aptitudes, à un parcours universitaire, et en apportant son appui à l'ensemble des Universités du Nord-Pas de Calais (Universités lilloises, Université d'Artois, Université du Littoral Côte d'Opale, Université de Valenciennes Hainaut Cambrésis).

Le 6 novembre nous apprenons que le projet d'IDEX2 n'est pas retenu par le Gouvernement. Au vu de l'évaluation effectuée par les experts internationaux, et en dépit de points considérés comme tout à fait positifs (attractivité et cohérence de l'offre de formation, ambition et innovation en matière d'enseignement, partenariats économiques et transferts de technologie), « *Lille n'aurait pas encore démontré le niveau d'ambition scientifique qui permettrait de propulser l'Université au niveau international requis pour l'IDEX* ». Dont acte, il ne nous appartient pas de contester cette appréciation d'experts.

¹ Université Lille 1, Université Lille 2, Université Lille 3, École Centrale de Lille, École Nationale Supérieure de Chimie de Lille, École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles, École Supérieure de Journalisme, Institut d'Études Politiques de Lille, Télécom Lille 1.

En revanche, nous tenons à souligner qu'une telle décision va pénaliser très lourdement le Nord-Pas de Calais, troisième région de France en nombre d'étudiants. Ce résultat nous conforte aussi dans la critique des lignes directrices et des modalités du Plan « Investissements d'Avenir ». En l'occurrence, ce PIA n'intègre aucune considération d'aménagement du territoire et cultive une conception de l'excellence qui conduit à aider, en priorité, les Universités déjà les plus puissantes et tend à oublier les autres.

Le Nord-Pas de Calais, pour sa part, paye la faiblesse des efforts consentis par le passé. Comme l'indique le diagnostic « STRATER » établi par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche en avril 2011, « *le potentiel scientifique de la région Nord-Pas de Calais est modeste au regard de son poids économique et démographique* ». La région n'atteint que le 11^e rang national pour les effectifs de R&D ; la part du PIB consacrée aux dépenses de R&D est la plus faible de France (0,64%).

Alors que face à une mutation économique difficile, accentuée par la crise financière d'après 2007, il faudrait renforcer le potentiel de recherche régional et lui consacrer les moyens nécessaires, la politique élitiste du Gouvernement tend au contraire à accentuer les inégalités existantes.

La Région mène depuis de nombreuses années une politique volontariste en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche ; elle met en place actuellement les Assises régionales dans ce domaine, en partenariat avec plusieurs autres collectivités territoriales et institutions, montrant ainsi son ambition en la matière. Mais elle ne saurait, compte tenu de la répartition actuelle des compétences, pallier les insuffisances gouvernementales et se substituer à l'Etat.

C'est pourquoi, la Région appelle le Gouvernement à un effort significatif en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le Nord-Pas de Calais, que ce soit en termes financiers ou en termes de moyens humains (postes et dispositifs d'accueil de chercheurs), en recourant aux dispositifs existants (LABEX, EQUIPEX, divers instituts...) voire en mettant en place de nouveaux dispositifs dont pourraient bien sûr bénéficier les autres régions.

Jean-François CARON

Président du groupe Europe Ecologie Les Verts

